

Rubin, Barry M., et Spiro Elizabeth P. Eds., *Human Rights and U.S. Foreign Policy*, Boulder (Col.), Westview Press, 1979, 305 p.

Clinton Archibald

Volume 12, Number 4, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701299ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701299ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Archibald, C. (1981). Review of [Rubin, Barry M., et Spiro Elizabeth P. Eds., *Human Rights and U.S. Foreign Policy*, Boulder (Col.), Westview Press, 1979, 305 p.] *Études internationales*, 12(4), 825–826. <https://doi.org/10.7202/701299ar>

su utiliser les nombreuses collections de documents publics et privés disponibles aux États-Unis. L'action de certains groupes de pression, comme le « American Committee ou United Europe », financé en partie par la C.I.A., et leurs rapports avec le Mouvement européen font l'objet d'une analyse intéressante. La Centrale syndicale AFL-CIO est peut-être le seul intervenant dont l'action dans ce domaine ne soit pas étudiée vraiment et dont le rôle, notamment en France, a eu l'importance que l'on sait.

Il ne sera possible de procéder à une analyse complète de cette période que lorsque l'ensemble des archives des deux côtés de l'Atlantique se seront ouverts. Compte tenu de cette contrainte, l'ouvrage de Melandri constitue une analyse de premier plan de ce que le Professeur Duroselle intitule « la formation d'un système impérial qui ne peut imposer ses vues à ses alliés sans détruire les bases idéologiques sur lesquelles il repose ».

Notons enfin que l'ouvrage, malgré le formalisme inhérent au cadre de sa réalisation, se lit fort bien et que nous n'avons relevé que trois fautes typographiques ce qui mérite d'être souligné de nos jours.

Christopher MALONE

Ministère des Affaires inter-gouvernementales, Québec.

RUBIN Barry M., et SPIRO Elizabeth P. Eds., *Human Rights and U.S. Foreign Policy*, Boulder (Col.), Westview Press, 1979, 305 p.

Les éditeurs de cet important ouvrage ont bien raison de souligner que le problème des droits de l'homme a été, durant les premières années du mandat de Jimmy Carter à la présidence américaine, un des facteurs importants, mais aussi très controversés, de la politique extérieure de l'Oncle Sam.

Après une préface de la veuve du sénateur Humphrey, Muriel, où elle cite une perception importante de ces droits (« un point central dans la recherche de la dignité humaine, mais qui ne dépasse pas très souvent les déclarations moralisantes de ceux qui s'y inté-

ressent »), nous avons droit à quatre sections bien remplies.

La première nous situe la problématique dans ce que les éditeurs appellent le « contexte global ». Un court article de Peter Berger, sociologue à l'Université Rutgers, campe « l'universalité » de la question. Berger prétend que les condamnations de ceux qui violent les droits de l'homme sont monnaie courante, mais qu'on n'est pas parvenu, chez les nations qui se disent plus démocrates, à établir un consensus d'action. Raul Mangalpus, ex-ministre aux Philippines et président d'un mouvement de libération de ce pays, en exil évidemment, nous ramène sur terre et affirme tout de go que les États occidentaux (sic) ont tort de croire qu'ils ont le monopole de la vérité et qu'ils devraient peut-être travailler avec les mouvements domestiques ailleurs qui se vouent déjà à la promotion de la dignité humaine. Théo Van Boven, directeur de la section des Droits de l'homme, pour l'ONU, à Genève, dans un assez long commentaire, insiste pour dire que les États souverains sont malheureusement encore libres de respecter ou non, individuellement, les déclarations les plus désintéressées de l'organisme mondial.

Une deuxième section s'intéresse à l'attitude étasunienne. Walter Laqueur, de l'Université Georgetown, s'en prend lui aussi à l'attitude « occidentale » et prétend que « c'est des forces évolutives internes, dans les sociétés se moquant des droits de la personne, que naîtra un changement valorisant les individus » (p. 49). Mais, ne manque-t-il pas d'ajouter, « lorsqu'on hésite à allier action et dénonciation, on est hypocrite et on relie sa mission de toujours, être le modèle mondial de lutte pour les valeurs de la dignité humaine » (p. 57). Si ces mots durs s'appliquaient aux intentions de Jimmy Carter, le président Reagan, ne serait-ce qu'au Salvador, a renié le rôle moral des États-Unis. Trois autres articles complètent cette partie, mais ils ne font que répéter ce que Laqueur a bien cerné.

La troisième section, de loin la plus volumineuse des quatre, étudie les tactiques de la stratégie américaine. Deux textes à retenir: celui d'Elizabeth Spiro, co-éditrice du livre, sur l'approche à choisir: par la porte-avant ou

les escaliers-derrière? Madame Spiro s'intéresse à l'attitude américaine, au sein des institutions de la « finance internationale », et estime que c'est là que les États-Unis devraient être conséquents avec eux-mêmes (voire les paroles de Carter) et prendre des mesures, comme celle des prêts conditionnels aux pays violant d'une façon criante les droits humains; celui d'Arthur Miller, écrivain célèbre, qui donna en novembre 1975, un mémoire au comité sénatorial américain sur la liberté d'écrire et de publier. Miller y disait que l'attitude ferme américaine de dénonciation des violations, de poursuite d'affrontement du genre « guerre froide », nuisait aux écrivains de ces pays qui subissent des représailles. De dire Miller: « Ce devrait devenir un élément de négociations vraiment diplomatiques! » (p. 194).

Enfin, une dernière partie, réunissant des textes de déclarations officielles, comme celles du président Carter, le 22 mai 1977, d'Andrew Young, devant la Commission économique de l'Amérique latine, ou encore de Cyrus Vance, à l'Université de Georgie, se termine par une proposition d'avenir d'Edward Mezvinsky, ex-congressiste américain, *i.e.* une coexistence pacifique entre les objectifs de la politique extérieure et ceux d'une recherche des respects des droits humains, au sein d'organisations internationales. La voie mutilatérale donc!

Que faut-il penser de cette collection de textes qui se lit comme un roman? Trois choses à dire.

D'abord, il est intéressant de constater que tous les auteurs réalisent que le problème de la promotion de ces droits est complexe et ne se fait pas dans un vacuum. Il faut tenir compte des intérêts américains trop souvent et les buts moraux sont parfois relégués aux oubliettes.

Ensuite, et cela on ne le dira pas assez, trop d'Américains n'ont aucune notion des violations interminables de justice humaine qu'ont à subir des citoyens de pays alliés, très souvent, dans sa propre cour ou sphère d'influence. Comme le dit Dante Fascell, dans un texte quasi-poétique, « les Américains se sen-

tent bien de parler de leurs luttes pour la liberté sous toutes ses formes, après le Vietnam et le Watergate, mais leur engagement se fait sur de longs échéanciers, quasi-dégagés de la réalité terrestre... » (p. 178).

Enfin, ce livre porte le lecteur à réfléchir sur les enjeux de la lutte interminable pour les droits humains, dits fondamentaux, et impose une ré-évaluation de la politique de l'administration démocrate du président Carter. Plus humaine, plus ouverte aux problèmes de la pauvreté et du sort des citoyens aux prises avec des administrations autoritaires, elle n'a tout de même pas réussi à faire mouche, les progrès étant bien minces.

Tout cela pour dire que la période dure de Ronald Reagan est présente, dans toutes les pages de cette collection de textes, même si elle n'est pas nommée, puisque le livre était fin prêt, avant les élections présidentielles. Les Américains sont redevenus égoïstes, isolationnistes même, dit-on. Mais comme le souligne avec beaucoup d'à-propos Walter Laqueur, « une politique d'encouragement à la promotion de la liberté humaine partout dans le monde pourrait améliorer l'influence américaine... mais d'hésiter et de contribuer aux violations des droits de l'homme peut pousser les États-Unis vers le déclin moral et politique... » (p. 57). Aux lecteurs qui réfléchiront d'être d'accord ou non avec cet énoncé qui revêt une portée bien d'actualité!

Clinton ARCHIBALD

*Département de science politique
Université d'Ottawa.*

UNION SOVIÉTIQUE

CAMPBELL, Robert W. *Soviet Energy Technologies: Planning, Policy, Research and Development*. Bloomington (Ind.), Indiana University Press, 1980, 280 p.

L'ouvrage de Campbell sur les technologies énergétiques de l'Union soviétique est bien plus riche que son titre ne le laisse entendre. Il allie un examen fouillé de certaines technologies soviétiques, fort bien documenté sur le plan technique, à un aperçu des